GESTIONNAIRE DE PATRIMOINE

Descriptif du métier et missions principales

Le gestionnaire de patrimoine conseille et réalise des placements financiers pour des clients généralement fortunés. Après un premier bilan de leur situation fiscale et patrimoniale, il les aide à placer au mieux leur argent en fonction de leurs attentes. Il réalise un bilan patrimonial avec son client, le questionne sur ses attentes puis réalise des préconisations personnalisées.

Pour ce faire, le gestionnaire de patrimoine doit se tenir très régulièrement à jour sur la situation économique et financière, les réglementations fiscales, l'évolution du secteur de l'immobilier, etc.

Conditions d'accès au métier

Diplôme requis : niveau bac+5

Le métier de conseiller de patrimoine nécessite une formation de niveau bac + 5 et plus en gestion du patrimoine, assurance, droit ou banque/finance. Exemples de formations :

Niveau bac + 5

- Diplôme d'IAE institut d'administration des entreprises
- Magistère dans le domaine de la banque et de la finance
- Master MBFA monnaie banque finances assurances
 Différents parcours : techniques financières et bancaires, commercialisation de produits financiers et d'assurance
- Diplôme d'école de commerce
- DSCG diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

Niveau bac + 6

• MS (mastère spécialisé) en gestion de patrimoine et gestion privée.

Le parcours d'études avec Paris-Panthéon-Assas Université

- Licence de droit
- Licence d'économie-gestion
- Licence Administration Economique et Sociale
- Master droit des assurances parcours assurances
- Master Monnaie, Banque, Finance, Assurance Parcours Techniques financières et bancaires
- Magistère banque-finance,
- Master Monnaie, Banque, Finance, Assurance Parcours Monnaie banque assurance
- <u>Master Économie de l'entreprise et des marchés Parcours Stratégies de l'entreprise et</u> économie des organisations
- Master Monnaie, Banque, Finance, Assurance Parcours Finance

Qualités et compétences requises

Etre à l'écoute et réactif

Le gestionnaire de patrimoine doit pouvoir écouter les besoins de ses clients afin de lui proposer afin de lui faire des propositions les plus adaptées à sa situation.

- Etre diplomate

Il doit aussi être capable de s'adapter à chaque client.

- Etre disponible pour son client

Notamment lors des périodes charnières

- Savoir manier les chiffres
- Connaissances multiples en économie, fiscalité, droit de la famille, etc.

Emploi

D'abord "junior", le conseiller de patrimoine devient "confirmé" après quelques années d'expérience. Dès lors, il gère des clients de plus en plus fortunés.

Il peut également bifurquer vers l'encadrement d'une agence ou d'une succursale, etc.

Salaire du débutant : 2 500 euros

Un gestionnaire de patrimoine débutant émarge aux alentours de 2 500 €. Après quelques années d'expérience et en fonction de ses résultats, il peut espérer doubler son salaire. A noter : sa rémunération est généralement constituée d'un fixe et d'une part variable (commissions ou primes).

Pour aller plus loin

1) Ressources disponibles en salle de documentation du CIO

Dossier documentaire n°511

ONISEP Parcours. Les métiers de la banque, de la finance et de l'assurance. 2022

L'étudiant. Les métiers de la banque, finance, assurance, expertise comptable. 2019

Dossier Actuel CIDJ n°2.321 « commerce et gestion »

- 2) Liens utiles
- Association française des banques

http://www.afb.fr/

• Fédération bancaire française

http://www.fbf.fr/

• Observatoire des métiers de la banque

http://www.observatoire-metiers-banque.fr/index.do

• La convention annuelle des professionnels du patrimoine

https://www.patrimonia.fr/

Sources utilisées pour réaliser cette fiche

- https://www.oriane.info/
- http://www.cidj.com/
- http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers
- Classeurs du CIDJ
- ONISEP. Le dico des métiers. 2013